



## Hébergement temporaire



Dans le cadre des formules de répit, chaque Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de notre association dispose de places d'hébergement temporaire pour des personnes présentant des troubles cognitifs ou une dépendance physique.

Nos structures permettent d'accueillir des personnes sur une durée minimum de 24h.

Ce type de séjour permet aux aidants de prendre soin d'eux et de leur santé, de se ressourcer, de se reposer et même de partir en vacances.

### EHPAD « Les Roches d'Orgères »

Situé à Fleurey sur Ouche

- 1 place pour personnes âgées dépendantes

### EHPAD « Horizon »

Etablissement composé de petites unités de vie situées à Dijon et sur l'agglomération dijonnaise

- 3 places pour personnes âgées dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés
- 1 place pour personnes âgées présentant une dépendance physique

L'Hébergement temporaire permet de lutter contre l'épuisement de l'aidant et favorise donc le maintien à domicile.

Il permet également une transition douce vers un hébergement permanent  
Formule de répit complémentaire de l'accueil de jour

Le prix peut être intégré dans un plan d'aide APA de 1 à 90 jours : Aide Personnalisée à l'Autonomie par le Conseil Départemental 21

**Contactez nous au 03.80.73.92.31**